



Assemblée générale

Soixante-neuvième session

Documents officiels

Distr. générale
22 décembre 2014
Français
Original : anglais

Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

Compte rendu analytique de la 11^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 21 octobre 2014, à 15 heures

Président : M. Bhattarai (Népal)

Sommaire

Déclaration du Président de l'Assemblée générale sur les travaux de la Commission

Point 54 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information


Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

14-63043X (F)



Merci de recycler 



La séance est ouverte à 15 h 05.

Déclaration du Président de l'Assemblée générale sur les travaux de la Commission

1. **M. Kutesa** (Ouganda), Président de l'Assemblée générale, dit que le Département de l'information a apporté une contribution déterminante à la mise en œuvre de la stratégie du système des Nations Unies dans le domaine de l'information et de la communication, et que le Département devrait continuer d'améliorer la visibilité de l'Assemblée générale. Il est aujourd'hui essentiel pour le Département de sensibiliser au développement durable et de mobiliser l'aide en faveur du programme de développement pour l'après-2015, ainsi qu'en faveur d'autres grandes questions inscrites à l'ordre du jour de la présente session, avec l'appui continu des États Membres. La Quatrième Commission apporte une contribution essentielle aux débats sur les questions difficiles et importantes inscrites à l'ordre du jour des Nations Unies ainsi qu'à la promotion des objectifs et principes de l'ONU.

2. Comme le savent les États Membres, arrive bientôt à mi-parcours la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme proclamée par l'Assemblée générale qui affirme ainsi sa volonté de prendre toutes les mesures voulues tendant à accélérer le processus de décolonisation en vue de l'élimination totale du colonialisme. Des efforts doivent encore être faits en dépit des progrès notables réalisés. De fait, la décolonisation constitue l'une des réussites majeures de l'ONU. Lorsque l'Organisation a été créée en 1945, près d'un tiers de la population mondiale vivait dans les Territoires sous administration coloniale; actuellement, quelque deux millions d'individus seulement demeurent dans les 17 Territoires encore officiellement classés non autonomes. La volonté politique voulue permettrait de mettre un terme à cet héritage colonial.

3. Les événements tragiques de l'été survenus au Moyen-Orient ont montré que la situation toujours fragile y demande une attention soutenue de la part de la communauté mondiale. Durant le récent débat général de l'Assemblée générale siégeant en séance plénière, de nombreuses délégations se sont dites préoccupées par la situation, et ont exprimé leur soutien à la solution des deux États, compte étant tenu des intérêts légitimes d'Israël et de l'État de Palestine.

Elles ont demandé que l'ONU joue un rôle plus décisif à cet égard. Malheureusement, la voie de la paix est toujours incertaine. L'ONU devrait aider les parties à surmonter les divergences et à reprendre les pourparlers directs, et continuer de se joindre à leurs actions en vue de parvenir à une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient.

4. Les missions de maintien et de consolidation de la paix ainsi que les missions politiques spéciales continuent de jouer un rôle essentiel dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans le monde, et doivent être soutenues, car elles constituent le principal mécanisme de l'ONU en matière de prévention et de règlement des conflits. Dans un climat de sécurité internationale toujours plus complexe et difficile, ces missions sont effectuées dans des conditions très dangereuses comportant des risques pour le personnel et les biens de l'ONU. Récemment, des Casques bleus des Nations Unies au Mali et ailleurs ont perdu la vie dans l'accomplissement de leurs fonctions; la communauté internationale doit être unie dans sa condamnation des auteurs de ces attaques. Les hommes et les femmes participant aux missions de maintien de la paix méritent non seulement notre gratitude mais également l'instauration d'un système efficace établissant clairement les mandats, les directives, les ressources et les formations s'y rapportant. La poursuite de l'action de qualité conduite dans ce domaine par le Comité spécial des opérations de maintien de la paix est à encourager.

5. Conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, les organisations régionales continuent de jouer un rôle important dans le maintien de la paix et de la sécurité. L'ONU et les organisations régionales sont dotées de capacités complémentaires qui, lorsqu'elles sont coordonnées et utilisées de manière appropriée, peuvent contribuer de manière décisive à la prévention et à la gestion des conflits armés. Ces dernières années, ces relations ont été renforcées et approfondies via de multiples activités, notamment de maintien de la paix. La coopération entre l'ONU et l'Union africaine a produit des résultats positifs en Somalie. L'ONU a également collaboré avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) au Kosovo et en Afghanistan, et l'Union des nations de l'Amérique du Sud (UNASUR) joue un rôle positif à l'appui de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). L'orateur a à cœur de promouvoir cette coopération lors de la session

actuelle de l'Assemblée générale, eu égard aux compétences uniques offertes par les organisations régionales et sous-régionales. Leurs avantages comparatifs et leur proximité géographique en font des partenaires majeurs pour les questions relatives à la paix et à la sécurité. Au deuxième trimestre 2015, il convoquera un débat thématique de haut niveau sur le renforcement de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales.

6. Lors des délibérations de la Commission relatives à la coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, celle-ci a organisé une table-ronde sur le développement durable dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. L'utilisation de l'espace et des techniques spatiales peut contribuer au développement durable mondial dans les domaines comme la sécurité alimentaire, la gestion de l'eau, la réduction des risques de catastrophe et les systèmes d'alerte avancés. L'orateur encourage les États Membres à promouvoir et à renforcer la coopération internationale en faveur des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique visant à améliorer les conditions d'existence de l'humanité, et assure la Commission de son soutien indéfectible à l'action majeure qu'elle mène.

Point 54 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information (A/69/21 et A/69/310)

7. **M. Silwamba** (Zambie), prenant la parole en qualité de Rapporteur du Comité de l'information, présente le rapport sur les travaux de sa trente-sixième session (A/69/21), à l'occasion de laquelle le Comité a approuvé la demande d'admission de l'Irak. Les débats tenus lors de la session ont insisté sur le rôle central que jouent l'ONU dans les affaires mondiales ainsi que le Département de l'information en tant que son porte-parole. Concernant les technologies de l'information et de la communication (TIC), la disparité croissante dans l'usage des langues officielles de l'ONU enregistrée sur le site Web de celle-ci malgré les mesures du Département tendant à en améliorer le contenu multilingue, a été soulevée comme un sujet de préoccupation. D'autre part, le Département a été félicité pour ses arrangements de partenariat visant à accroître la disponibilité d'un contenu multilingue sans surcoût ainsi que pour l'action qu'il continue de mener en vue d'améliorer l'accessibilité du site Web de l'ONU.

8. Le Département a été appelé encore une fois à collaborer étroitement avec d'autres départements à l'établissement d'une stratégie de publication des communiqués de presse quotidiens dans les six langues officielles, par des moyens innovants et sans que cela ait d'incidences financières; on a dit que le respect du principe de parité des six langues officielles est prévu par le mandat du Département. Ces initiatives ne sauraient toutefois conduire à une réduction du nombre de réunions dont la presse se fait l'écho, en particulier dans les cas où les organes concernés ne font pas l'objet de comptes rendus analytiques; faute de quoi il sera impossible de garantir la transparence, le respect des obligations et la mémoire institutionnelle.

9. Le réseau des centres d'information des Nations Unies a été décrit comme une précieuse source d'informations pour les populations locales. Le développement de l'initiative Impact universitaire qui rassemble des universités et des instituts de recherche du monde entier a été salué, comme l'a été le Programme d'information spécial sur la question de Palestine du Département.

10. En réponse au consensus dégagé sur la nécessité de développer le multilinguisme dans les activités du Département de l'information, la Présidente du Comité de l'information a proposé de créer un Groupe des pays amis chargé de collaborer avec le Département de l'information à la recherche de moyens efficaces, pragmatiques et créatifs permettant de régler la question du multilinguisme.

11. **M. Nasser** (Chef par intérim du Département de l'information), présentant le rapport du Secrétaire général sur les questions relatives à l'information (A/69/310), dit que l'approche stratégique du Département a trouvé sa meilleure illustration dans les actions globales de sensibilisation qu'il a conduites lors du débat de haut-niveau de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session, où le Département a mobilisé tous les médias à sa disposition et a continué de stimuler et d'élargir le cercle de ses partenaires de diffusion de l'information en vue d'atteindre un public mondial. Le Département a joué un rôle déterminant dans la réussite du Sommet sur le climat convoqué par le Secrétaire général, tenu le 23 septembre 2014, en conduisant de vastes activités de sensibilisation auprès des médias, de la société civile et des autres parties prenantes. Il a élaboré des messages importants, créé des produits de communication, fourni un contenu pour le site Web du Sommet et conduit une stratégie en

matière de médias sociaux à l'échelle du système des Nations Unies à l'appui du Sommet. Le Département a également conduit des activités de communication pour d'autres événements importants durant le débat de haut-niveau, comme le dialogue de haut niveau sur le Défi Faim zéro et le lancement du rapport 2014 du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

12. Le Département a également collaboré étroitement avec le Bureau du Président de l'Assemblée générale et l'Instance permanente sur les questions autochtones à la promotion de la première Conférence mondiale sur les peuples autochtones, tenue du 22 au 23 septembre 2014, et a donné une large publicité à la Conférence via ses plates-formes d'information multilingues. Le Département a coopéré avec les autres bureaux des Nations Unies pour promouvoir une participation plus large à la cérémonie annuelle des traités et pour préparer la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine.

13. En collaboration avec l'ONU et d'autres partenaires, le Département a fourni une aide organisationnelle et médiatique au forum « Africa Rising » tenu le 22 septembre 2014. Il a également contribué à la célébration de la Semaine de l'Afrique en organisant des entretiens individuels avec les médias et une conférence de presse avec de hauts fonctionnaires, ainsi qu'une manifestation à la Bibliothèque Dag Hammarskjöld montrant comment avoir accès aux résultats d'études de l'ONU sur l'Afrique. Le Département a continué de sensibiliser au mémorial permanent créé en l'honneur des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, dont l'inauguration est prévue au Siège de l'ONU en 2015. Il a également coopéré avec le Département des affaires politiques à la promotion des activités célébrant l'Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien.

14. L'intérêt manifesté pour les activités de l'ONU lors du débat général et des réunions de haut niveau n'a jamais été aussi grand sur les médias sociaux. Plus de 27 millions de visiteurs ont consulté les mises à jour du Département sur Facebook, et on estime que la moitié de tous les utilisateurs actifs ont lu le contenu relatif au climat sur Twitter. L'intérêt suscité grâce aux médias sociaux chinois, comme la plate-forme Weibo, a également été particulièrement grand.

15. Dans le cadre des actions qu'il conduit pour améliorer l'utilisation stratégique de ses centres d'information des Nations Unies, le Département a organisé une présentation d'exposés en direct, via un outil de vidéoconférence en ligne, concernant le Sommet sur le climat et d'autres thèmes reprenant les principaux points de l'ordre du jour de la session actuelle de l'Assemblée générale. Les États Membres ont collaboré avec le Département aux efforts visant à mieux expliquer les activités des missions politiques et de maintien de la paix de l'ONU auprès du grand public. Avec le concours des centres d'information, le Département promeut les efforts des pays fournisseurs de contingents via des campagnes d'information et renforcent les aptitudes à la communication des contingents avant leur déploiement.

16. Le Département entend assurer un équilibre entre les moyens de communication nouveaux et traditionnels. Ces derniers, notamment la Radio des Nations Unies, la Télévision des Nations Unies, le Centre d'actualités de l'ONU et la Photothèque des Nations Unies, et ont annoncé des niveaux records de participation. Le Département a accrédité quelque 2 500 journalistes dans le monde et les a aidés à couvrir les différentes réunions organisées au Siège de l'ONU.

17. Durant la semaine du débat général, quelque 150 événements ont été diffusés en direct sur l'Internet dans les six langues officielles. En 2014, le Département a créé un portail en ligne spécialisé donnant accès aux déclarations des États Membres sous forme d'enregistrements vidéo et audio, de textes et de résumés, ainsi qu'un site Web personnalisé à l'intention du Président de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale. En outre, le Département a lancé deux nouvelles applications permettant de lire et d'écouter les contenus affichés par l'ONU dans différentes langues sur appareils portables. Le Département a également conclu un accord de diffusion en ligne des avec ICFLix, première plate-forme de lecture vidéo en continu à la demande au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

18. Le Département a créé un site Web spécialisé sur les actions menées par l'ensemble du système des Nations Unies face à l'épidémie d'infections à virus Ebola qui sévit actuellement. Ce site Web présentera des comptes rendus actualisés, ainsi que la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola (MINUAUCE) récemment créée, et proposera un lien

permettant de verser des dons. Le Département préside un Groupe de communication interinstitutions sur l'Ebola et a mobilisé les centres d'information des Nations Unies en Afrique subsaharienne pour qu'ils rendent régulièrement compte des mesures prises par les équipes de pays des Nations Unies et les gouvernements.

19. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld a élargi et personnalisé ses services; le nouvel outil de recherche « DAG Discovery » utilise un guichet unique permettant d'obtenir une réponse à toute question dans l'heure. « Ask DAG » est un service en ligne multilingue qui répond aux questions fréquemment posées sur des sujets relatifs à l'ONU et qui centralise les demandes formulées par les chercheurs dans le monde. En liaison avec la Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld continue de numériser les documents de l'ONU antérieurs à 1993 et a lancé un système pilote d'entreposage électronique des documents. En outre, iSeek, l'Intranet de l'ONU, est à présent accessible à partir des appareils portables et des ordinateurs.

20. L'initiative Impact universitaire, lancée il y a presque quatre ans, demeure la passerelle permettant aux établissements d'enseignement supérieur et aux instituts de recherche d'entrer en contact entre eux ou avec l'ONU dans la défense des grandes priorités de l'ordre du jour de l'Organisation. Les institutions membres prévoient de multiples activités pour commémorer le soixante-dixième anniversaire de l'ONU, y compris la création d'une bourse pour les élèves défavorisés. Actuellement, l'initiative lance une nouvelle série de débats annuels avec des universitaires de renom mondial.

21. Le Département continue de développer ses activités de sensibilisation auprès de la société civile et des membres de la communauté artistique. Un nombre record de 2 200 représentants de quelque 700 organisations non gouvernementales (ONG) de près de 100 pays ont participé à la soixante-cinquième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, qui a examiné le programme de développement pour l'après-2015. Les propos tenus par le dernier Messenger de la paix du Département, Leonardo DiCaprio, acteur primé aux Oscars et militant écologiste, à l'ouverture du Sommet sur le climat, ont eu un écho sans précédent sur les médias sociaux, atteignant près de la moitié de tous les utilisateurs de Twitter, et ont été consultés plus

d'un million et demi de fois sur la chaîne de l'ONU sur YouTube. Le 27 septembre 2014, le Festival mondial de la citoyenneté, concert prestigieux organisé à l'appui du programme de développement pour l'après-2015, a attiré un auditoire de 60 000 personnes, tandis que des millions d'autres ont regardé le concert à la télévision et sur l'Internet.

22. En septembre, le Département a lancé une nouvelle version en langue arabe de l'« ABC des Nations Unies », première édition de ce type parue depuis 1980. Financée par les Émirats arabes unis, dont la générosité est sincèrement appréciée, cette édition sera distribuée auprès des centres d'information et d'autres points de distribution dans l'ensemble du monde arabophone, notamment les écoles.

23. Concernant l'indication contenue dans le projet de résolution B sur les questions relatives à l'information (A/69/21, chapitre IV), selon laquelle le Département est encouragé à publier la « Chronique de l'ONU » sous forme électronique uniquement dans la perspective d'assurer ce service dans toutes les six langues officielles tout en restant dans la limite des ressources existantes, l'orateur dit que le coût de la traduction de cette publication dans cinq langues officielles dépassera largement le total des coûts de publication en anglais et français seulement. Tandis que le Département continuera de répondre aux besoins de ses abonnés, les centres d'information des Nations Unies de nombreux pays recourent toujours aux publications imprimées aux fins de sensibilisation et d'information. Les recommandations et décisions budgétaires de la Quatrième Commission continueront de guider les actions du Département visant à honorer ses engagements pris auprès du public du monde entier.

24. **M. Maleki** (République islamique d'Iran) rappelle que le Département de l'information est chargé de la conduite des campagnes de promotion sur le dialogue entre les civilisations et sur la culture de la paix comme moyen de contrer la violence et l'extrémisme violent; cette question, soulevée par le Président iranien en 2013, est particulièrement importante face à la montée de l'extrémisme violent, dont l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) est un parfait exemple. Lors des années précédentes, le Département a organisé un certain nombre de séminaires sur le dialogue entre les civilisations, et il est à espérer que le Département reprendra ces initiatives, qui concernent des questions d'importance pour la communauté internationale. Notant la courte

durée du Programme de stages de journalisme Reham Al-Farra ainsi que le nombre restreint de participants, il demande si le Programme peut être allongé et associer un plus grand nombre de participants provenant de pays en développement.

25. **M. Vallarino** (Argentine), félicitant le Département pour sa promotion du multilinguisme, prend note avec satisfaction du fait que les déclarations prononcées par les chefs d'État lors du débat de haut-niveau de la session actuelle de l'Assemblée générale ont été retransmises en direct dans les langues originales. Toutefois, les archives des retransmissions sur le Web de ces déclarations sont disponibles en anglais seulement. Il demande si ces retransmissions sur le web pourraient être archivées dans les langues originales, dans la mesure où cela pourrait aider à la diffusion du message de l'ONU.

26. **M^{me} Ziade** (Liban) comprend pleinement les défis que doit relever le Département. Elle s'enquiert des projets élaborés visant à faire mieux connaître l'ONU par le renforcement des partenariats, aussi bien dans le cadre de l'initiative Impact universitaire qu'avec le concours des célébrités. Elle souhaiterait également obtenir des informations sur l'augmentation de la dotation des centres d'information des Nations Unies dans le monde au vu des tâches et problèmes supplémentaires que rencontre l'ONU. Enfin, elle s'enquiert des actions que le Département recommandera afin d'assurer l'accessibilité de la « Chronique de l'ONU » ainsi que sa publication continue à grande échelle.

27. **M. Nasser** (Chef par intérim du Département de l'information) estime essentiel pour l'ONU de travailler à l'instauration d'une culture de paix et d'un dialogue entre les civilisations, et dit qu'un numéro de « Chronique de l'ONU » a été consacré à ce sujet. Le Département poursuit ses activités sur le thème « Désapprendre l'intolérance » via un certain nombre d'événements, notamment les activités de l'initiative Impact universitaire, les célébrations annuelles de la Journée internationale de la paix et l'organisation des conférences « l'ONU mise en scène » qui mettent l'accent sur le dialogue et la compréhension. Dans le cadre du Programme Reham Al-Farra, 15 bourses ont été accordées en 2014 contre 11 en 2013. Un budget fixe est affecté au Programme, la hausse du nombre de journalistes participants ayant ainsi été possible uniquement parce que la durée des stages a été ramenée de six à quatre semaines.

28. Concernant le multilinguisme, l'orateur dit que toutes les réunions intergouvernementales publiques sont certes retransmises en direct sur l'Internet, mais que les archives de chaque réunion sont disponibles seulement dans la langue originale et en anglais car le stockage dans les six langues officielles exige un surcroît de gigaoctets de mémoire occasionnant des coûts additionnels. Le Département collabore étroitement avec tous les centres d'information des Nations Unies via une technologie de vidéoconférence à faible coût, et a pour priorité immédiate de dispenser une formation; il fait son maximum avec des ressources limitées. Concernant la « Chronique de l'ONU », le Département ne dispose pas des moyens voulus pour produire la publication dans toutes les six langues, même s'il a mis un terme aux éditions sur papier, et continuera ainsi de publier huit éditions par exercice biennal comme par le passé.

29. Les partenariats conclus par le Département avec les universités, les célébrités et les ONG entendent multiplier la capacité de l'ONU d'atteindre de vastes publics. Forte du concours de plus de 1 000 universités participant à l'initiative Impact universitaire dans plus de 120 pays, l'ONU est en mesure de coopérer avec de multiples jeunes esprits et futurs dirigeants sur des questions inscrites à l'ordre du jour de l'Organisation. Lorsqu'il s'associe avec des célébrités, le Département s'efforce de retenir celles qui sont déjà intervenues sur des questions d'importance pour l'ONU. Nombre d'organismes des Nations Unies nomment des ambassadeurs de bonne volonté au niveau national, les personnalités locales étant parfois plus appropriées que les célébrités internationales. Il importe d'adopter une approche stratégique et d'éviter de trop demander à ces partenaires afin de s'assurer que les partenariats sont bénéfiques aux deux parties. L'Organisation se doit de mieux faire comprendre ce qu'elle peut et ne peut pas faire.

30. **M. Orellana Zabalzas** (Guatemala) voudrait savoir pourquoi le rapport du Secrétaire général ne fournit pas davantage de statistiques détaillées sur l'utilisation des langues officielles et des réseaux sociaux. Il s'enquiert également de l'état d'avancement de l'initiative mise en place pour produire des communiqués de presse dans des langues autres que le français et l'anglais, et demande si la possibilité de stocker en un unique fichier les enregistrements des retransmissions vidéo et audio multilingues sur le Web est encore à l'étude.

31. **M. Alnaqshabandi** (Iraq) dit que le Département devrait tirer parti de l'aide internationale unanime offerte à l'Iraq dans sa lutte contre le terrorisme afin de mieux faire connaître les dangers liés au terrorisme, et qu'il devrait mieux couvrir les difficultés actuelles rencontrées en Iraq.

32. **M. Nasser** (Chef par intérim du Département de l'information) dit que le Département de l'information étudiera la possibilité d'archiver les fichiers audio dans toutes les six langues bien que cela nécessitera un surcroît de moyens financiers et de ressources en personnel doté des compétences linguistiques voulues. Concernant la production de communiqués de presse multilingues dans les limites des ressources disponibles, le Groupe des pays amis que doit mettre en place la Présidente du Comité de l'information débattrà de la question et en rendra compte au Département en formulant des suggestions.

33. Faute d'un Centre d'information des Nations Unies en Iraq, la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et l'Équipe de pays des Nations Unies constituent la principale source d'information du Département sur les événements qui se produisent dans le pays. Le Secrétaire général a été catégorique sur la question du terrorisme; son récent tweet « Les missiles tuent sans doute les terroristes, mais la bonne gouvernance tue le terrorisme » a été particulièrement bien accueilli, et tout a été mis en œuvre pour diffuser l'information via les médias locaux, traditionnels et sociaux. L'Organisation poursuivra sa coopération avec les autorités irakiennes pour, en priorité, promouvoir la bonne gouvernance et s'attaquer au fléau du terrorisme.

34. **M. Sinhaseni** (Thaïlande), prenant la parole au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dit que l'ASEAN a toujours accordé une grande importance à la contribution majeure du Département de l'information aux actions menées dans le monde visant à faire mieux connaître et comprendre l'action de l'ONU. Le Département a le devoir de s'acquitter de ses responsabilités avec professionnalisme et compte étant dûment tenu des besoins de ses clients, les États Membres. Le rapport du Secrétaire général (A/69/310) est à saluer qui souligne les campagnes de communication du Département sur plusieurs grandes questions, ainsi que son utilisation des médias tant traditionnels que nouveaux visant à améliorer l'accessibilité et la visibilité de l'ONU. Il prend note avec satisfaction du

rapport du Comité de l'information (A/69/21), et se félicite en particulier des avancées enregistrées par l'initiative Impact universitaire dans la promotion de l'activité de l'ONU parmi les jeunes dans le monde.

35. Le meilleur moyen d'améliorer l'utilité de l'ONU consiste à faire connaître son action auprès du grand public. L'ASEAN engage ainsi le Département à poursuivre ses activités de vulgarisation louables et indispensables, et appuie ses efforts d'utilisation de divers médias sociaux permettant d'atteindre beaucoup plus rapidement un public plus large. Néanmoins, les médias sociaux peuvent être préjudiciables lorsqu'ils servent à diffuser l'intolérance, la haine et l'extrémisme. À cet égard, le Département devrait s'appliquer à offrir une information honnête sur les événements et continuer de promouvoir la tolérance et le dialogue interreligieux et interculturels.

36. Les pays n'ont pas tous accès aux TIC modernes, et les individus ayant un accès limité à l'information pâtissent souvent de marginalisation, d'exclusion sociale et d'une absence de perspectives. L'ASEAN exhorte ainsi les pays dotés de TIC de pointe à aider les pays en développement à contribuer à combler le fossé numérique. Un fossé linguistique existe également, une grande part de la population mondiale ne parlant aucune des langues officielles de l'ONU et dépendant principalement des gouvernements pour obtenir des informations sur l'ONU. L'ASEAN incite ainsi les États Membres à promouvoir l'activité de l'ONU en diffusant l'information dans les langues locales.

37. Le maintien de la paix étant une fonction importante et respectée de l'ONU, l'orateur salue la collaboration du Département de l'information et des Départements des opérations de maintien de la paix et des affaires politiques aux initiatives comme l'atelier sur les communications à l'intention des officiers d'information des opérations de maintien de la paix, tenu en mai 2014, et les visites effectuées par le personnel du Département de l'information auprès des missions de maintien de la paix en Haïti, au Libéria et en Côte d'Ivoire. Le Département devrait également souligner les mesures prises par l'ONU et les États Membres en vue du règlement pacifique des conflits internationaux.

38. La célébration du soixante-dixième anniversaire de l'ONU en 2015 constituera une occasion précieuse de mieux faire comprendre ses objectifs et réalisations.

Cette année inaugurera également la Communauté de l'ASEAN qui utilisera les TIC en vue de renforcer l'unité et l'identité de l'ASEAN. Au regard de l'examen à mi-parcours de 2013 du plan directeur de l'ASEAN relatif aux TIC, les deux tiers de ses cibles ont été atteintes et les pays sont en voie d'atteindre les autres cibles à l'horizon 2015. En août 2014, l'ASEAN a tenu un séminaire, en collaboration avec l'Union internationale des télécommunications (UIT), sur l'accessibilité des TIC et les technologies d'assistance visant à garantir la justice sociale.

39. Parlant en qualité de représentant de la Thaïlande, l'orateur dit que la stratégie du Gouvernement thaïlandais en matière de TIC est axée sur l'exploitation de ces technologies en vue de bâtir un avenir meilleur pour la Thaïlande dans six domaines : la qualité de la vie; l'éducation; les entreprises et l'industrie; l'énergie et l'environnement; l'esprit d'entreprise; et les industries de la création.

40. **M. Mendoza-García** (Costa Rica), prenant la parole au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), dit que les activités d'information devraient entièrement respecter le droit international et la Charte des Nations Unies, et être axées sur la promotion de la paix, de la coopération et de la solidarité entre les peuples via le développement économique, social et environnemental durable. La CELAC se réjouit des mesures de sensibilisation à l'action de l'ONU conduites par le Département de l'information. Elle salue les retransmissions continues diffusées en direct sur le Web des réunions de l'ONU dans les six langues officielles, et demande au Département et au Secrétariat de s'assurer que le principe du multilinguisme est pareillement défendu pour toutes les informations relatives à l'action des principaux organes des Nations Unies. Le Comité de l'information, néanmoins, a un rôle essentiel à jouer dans l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication plus juste et plus efficace conçu pour renforcer la paix et la compréhension internationale.

41. Un monde en constante évolution exige la mise en place de nouvelles méthodes pour garantir la diffusion de l'information auprès de tous, sans discrimination aucune. Les communications électroniques constituent certes un moyen rapide, efficace et interactif de diffusion de l'information, mais l'aggravation du fossé numérique entre pays

développés et pays en développement demeure préoccupante; l'ONU doit alors ne pas négliger les médias traditionnels, principales sources d'information pour la plupart des pays en développement.

42. Il exhorte le Secrétaire général et le Département de l'information à fournir un surcroît d'aide aux centres d'information des Nations Unies, lesquels jouent un rôle primordial pour la diffusion du message de l'ONU, et à améliorer la coopération avec les autres organismes des Nations Unies.

43. La liberté d'expression et la liberté de la presse sont indispensables à toute société démocratique et doivent s'exercer de manière responsable, conformément à la législation nationale en vigueur et aux instruments des Nations Unies. Les fréquences radio doivent être utilisées dans l'intérêt du public et selon les principes du droit international et de la Charte des Nations Unies. La CELAC rejette l'utilisation des TIC contrevenant à ces principes, en particulier la souveraineté des États et la non-ingérence dans les affaires intérieures des États.

44. Le multilinguisme étant inhérent à l'existence de l'ONU, celle-ci doit diffuser l'information dans le plus grand nombre de langues possible, y compris le portugais et les langues autochtones. L'impossibilité de publier les communiqués de presse dans les langues autres que l'anglais et le français sans coûts additionnels est donc très préoccupante. C'est ainsi que le projet de résolution sur les questions relatives à l'information (A/69/21, chap. IV) demande à nouveau que les communiqués de presse soient diffusés dans les six langues officielles grâce à des mécanismes novateurs, sans coûts additionnels et conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. En outre, il importe de respecter et de parvenir à la parité de toutes les langues officielles, et les ressources financières et humaines du Département devraient être réparties plus également, en particulier en ce qui concerne le site Web des Nations Unies et des médias sociaux.

45. La CELAC se félicite de la création du Groupe des Amis de la langue espagnole au sein des Nations Unies et continuera de s'employer à appliquer le multilinguisme à toutes les activités d'information réalisées par l'ONU. Même si les plates-formes TIC se développent toujours plus rapidement, des millions de gens sont encore exclus de ce processus. La communication du message des Nations Unies

combinant des moyens modernes et traditionnels demeure un défi majeur. La CELAC continuera d'œuvrer en faveur de cet objectif dans le respect strict des buts et principes de la Charte des Nations Unies.

46. **M. Charles** (Trinité-et-Tobago), prenant la parole au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), félicite le Département de l'information pour ses actions continues de diffusion de l'information sur les Nations Unies et ses activités menées via l'utilisation des technologies, langues et techniques voulues. Le Département mérite des félicitations particulières pour son travail de sensibilisation au programme de développement pour l'après-2015, dans le cadre duquel la participation universelle est primordiale.

47. La Communauté salue les mesures prises pour améliorer le multilinguisme dans la communication des Nations Unies, notamment la retransmission sur le Web des réunions accompagnée de l'interprétation voulue et l'utilisation des médias sociaux dans toutes les six langues officielles, ainsi que le rôle de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse dans la promotion de la participation des jeunes au système des Nations Unies.

48. Des partenariats devraient être établis pour améliorer l'infrastructure des communications dans les pays en développement, où les médias traditionnels demeurent la principale source d'information. Des communiqués de presse devraient être publiés pour les réunions ne faisant l'objet d'aucun compte rendu analytique de manière à maintenir la transparence, le respect des obligations et la mémoire institutionnelle de l'Organisation.

49. La CARICOM réaffirme son soutien à l'action des centres d'information des Nations Unies. Le centre qui dessert les pays anglophones et néerlandophones des Caraïbes, situé à Port of Spain à Trinité-et-Tobago, collabore avec des partenaires gouvernementaux, des médias et de la société civile à une diffusion la plus large possible. En 2013 et 2014, le centre a envoyé des fonctionnaires collaborer avec les partenaires sur le terrain pour développer son réseau, dispenser une formation et resserrer la collaboration avec les autres bureaux des Nations Unies. Le centre a également diffusé l'information et fourni un appui technique pour promouvoir les campagnes et les célébrations de l'ONU telles que la Journée internationale de la paix, la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste et les préparatifs de la

troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement.

50. La CARICOM continuera de mobiliser les énergies en faveur du centre. Elle est toutefois préoccupée par le fait que le poste de directeur du centre est non pourvu depuis 2011. La Communauté se demande si le centre pour la région des Caraïbes bénéficie du même rang de priorité que les autres centres et préconise un prompt règlement de la situation.

51. La Communauté exprime ses remerciements au Département de l'information pour sa remarquable organisation des activités de célébration de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves et pour ses mesures visant à hâter la construction du mémorial permanent au Siège. En particulier, la CARICOM salue la décision d'organiser ces activités commémoratives durant toute l'année et pas seulement durant la semaine du 25 mars.

52. Il est essentiel de poursuivre la communication de l'information sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, ainsi que les actions menées par la communauté internationale pour réduire le nombre de cas de ces maladies. La CARICOM salue également les activités de sensibilisation au virus Ebola menées par le Département. Elle se félicite de l'amélioration des activités d'information et de sensibilisation du Département, et continuera de soutenir ses préparatifs du soixante-dixième anniversaire de l'ONU.

53. **M. Estreme** (Argentine), prenant la parole au nom du Groupe des Amis de la langue espagnole, dit que l'intérêt croissant que portent les peuples hispanophones aux travaux de l'ONU a suscité la création du Groupe, fondée sur la conviction commune que les idéaux, objectifs et principes de l'Organisation bénéficieront du renforcement de la coopération entre ce groupe et l'ONU. Tous ceux qui considèrent que les langues jouent un rôle central dans la promotion de la compréhension, de la tolérance et du respect de la diversité culturelle, et pensent que le multilinguisme est un principe directeur des activités de l'ONU, sont invités à devenir observateurs du Groupe des Amis de la langue espagnole.

54. En combinant les technologies nouvelles avec les moyens de communication traditionnels, le Département de l'information et, dans le monde

hispanophone, les centres d'information des Nations Unies informent une audience croissante des activités des Nations Unies en faveur de la paix, de la coopération et de la solidarité entre les peuples.

55. Le Groupe salue l'action du Département de l'information visant à améliorer le site Web des Nations Unies, qui accueille un nombre sans cesse croissant de visiteurs dans toutes les langues. Le Groupe est préoccupé, toutefois, par le fait que la parité des six langues officielles n'est pas toujours respectée sur le site Web; tout nouveau contenu destiné au site Web devrait respecter le principe du multilinguisme conformément au mandat du Département confié par l'Assemblée générale. Cette préoccupation est d'autant plus grande du fait de la popularité croissante de la portion du site consacrée à la langue espagnole qui, selon les chiffres communiqués par le Département à la demande du Groupe (A/68/935), est arrivée encore en deuxième position après l'anglais en nombre de visites en octobre 2013, représentant 22 % du nombre total de visites contre 64 % pour l'anglais. Les rapports futurs du Secrétaire général devraient toujours comporter les statistiques pertinentes sur le nombre de visiteurs du site Web pour les diverses langues de manière à assurer la transparence et à faciliter la conception d'initiatives propres à chaque langue.

56. Les membres du Groupe des Amis de la langue espagnole sont encouragés par le fait que le projet de résolution sur les questions relatives à l'information (A/69/21, chapitre IV), à l'instar de la résolution 67/292 de l'Assemblée générale, met en avant la responsabilité incombant au Secrétariat d'intégrer le multilinguisme dans toutes ses activités de communication et d'information, dans la limite des ressources disponibles et sur une base équitable. Ainsi, s'il est vrai que les moyens permettant de faire appliquer la parité linguistique demeurent limités, ceux-ci pourront au moins être alloués de manière équitable entre les six langues officielles. Le Département n'a toujours pas satisfait à la demande faite par l'Assemblée de publier des communiqués de presse quotidiens dans toutes les six langues officielles par des moyens innovants et sans surcoût. Le Groupe des Amis de la langue espagnole est prêt à apporter son aide dans ce domaine et réaffirme que le manque de moyens ne saurait justifier le traitement inégal des six langues officielles.

57. **M. Vrailas** (Observateur de l'Union européenne), prenant la parole également au nom de l'Albanie, du Monténégro, de la Serbie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de la Turquie, pays candidats, de la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association, ainsi que de la Géorgie, de la République de Moldova et de l'Ukraine, salue les actions menées par le Secrétaire général pour assurer une approche intégrée des activités d'information sur les questions prioritaires inscrites à l'ordre du jour de l'Organisation. L'établissement d'un cadre stratégique du système des Nations Unies pour l'information et la communication est particulièrement important étant donné les obstacles que rencontre le Département à l'amélioration de la cohérence, de la concordance et de la convergence au sein des nombreux processus imbriqués qui se poursuivront jusqu'en 2015 et au-delà. Une étroite collaboration entre le Département et le Cabinet du Secrétaire général par l'intermédiaire du Groupe de la communication des Nations Unies est essentielle, en particulier dans ce contexte de développement compétitif et tumultueux, où de nombreuses voix cherchent à se faire entendre.

58. Face aux principaux problèmes rencontrés par la communauté internationale, il importe plus que jamais d'atteindre le bon public, et l'utilisation des médias sociaux est à cet égard essentielle. Dans la mesure où l'information devrait être accessible à tout un chacun, l'Union européenne et ses États Membres attachent une grande importance à la diffusion de l'information dans toutes les langues officielles de l'ONU. Il est nécessaire de coordonner les actions de l'ONU sur les différents médias sociaux pour améliorer la cohérence de son message sur toutes les plates-formes et dans toutes les langues, et pour éliminer les disparités dans l'usage des différentes langues.

59. L'intégration efficace et sans coût additionnel du multilinguisme dans toutes les activités de la communication et de l'information du Secrétariat est essentielle pour l'Union européenne et ses États membres. Le multilinguisme est un élément décisif pour assurer non seulement la responsabilité et la transparence des activités de l'Organisation, mais également leur appropriation et leur viabilité.

60. Il salue les campagnes thématiques conduites par le Département de l'information sur le programme de développement pour l'après-2015 et sur d'autres questions prioritaires, comme les changements

climatiques. L'action du Département et de ses centres d'information est d'une grande utilité pour garantir que tous les partenaires, notamment au sein de la société civile et parmi les ONG, sont tenus informés et peuvent participer. Il félicite également l'action du Département menée pour tenir le public informé des mesures que l'ONU prend en réponse aux situations de crise survenant dans tel ou tel pays ainsi qu'aux problèmes comme l'épidémie d'Ebola et l'épidémie de VIH/sida, le maintien de la paix et le développement. De même, la priorité doit être régulièrement accordée aux questions de droits de l'homme. Comme toujours, l'Union européenne et ses États membres sont prêts à soutenir les initiatives de diplomatie publique de l'ONU.

61. **M. Forés Rodríguez** (Cuba), reconnaissant la mission essentielle du Comité de l'information pour la sensibilisation à l'action de l'ONU et pour la promotion de la paix et du développement, dit que les TIC et les réseaux sociaux offrent à l'Organisation d'excellentes possibilités d'atteindre un public plus large. Toutefois, la déléation cubaine est toujours plus préoccupée par le fossé numérique qui frustre les pays du Sud des possibilités et avantages procurés par les technologies de l'information. Le Département doit continuer de mettre à profit les moyens traditionnels, source essentielle d'information pour les pays en développement et méthodes irremplaçables permettant d'atteindre le plus grand public possible et de protéger la diversité culturelle dans le monde. Dans plusieurs pays africains par exemple, la radio a constitué un moyen essentiel pour atteindre les populations touchées et à risque durant l'épidémie d'Ebola. En outre, les États Membres doivent être consultés sur la stratégie et les lignes directrices de l'ONU régissant sa présence sur les médias sociaux.

62. Cuba salue les actions du Comité de l'information visant à promouvoir le multilinguisme et la parité des six langues officielles, avec le concours des États Membres et du Groupe des Amis de la langue espagnole, et accueille avec satisfaction l'annonce du rapport du Secrétaire général (A/AC.198/2014/3) indiquant que le Département de l'information commencera à publier des communiqués de presse en espagnol grâce à une redistribution des ressources actuellement disponibles seulement pour l'anglais et le français. Au même moment, une stratégie créative doit être formulée pour assurer la publication des communiqués de presse quotidiens dans les six langues

officielles. Cuba estime également important que le Département informe le public sur les initiatives de désarmement nucléaire, telles que la toute première Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires célébrée le 26 septembre 2014, ainsi que sur l'action menée par l'ONU dans le domaine de la décolonisation.

63. Les chefs d'État et de gouvernement de la CELAC, lors de leur Sommet de 2014 tenu à La Havane, ont déclaré l'Amérique latine et les Caraïbes « zone de paix », en vue de promouvoir la tolérance et les relations amicales entre les pays correspondants ainsi qu'avec les pays des autres régions. Ces efforts sont menacés par les agressions perpétrées à la radio et à la télévision dont Cuba est constamment la victime de la part des États-Unis qui ont toujours eu pour objectif ultime de renverser le régime politique, social et économique choisi par le peuple souverain de Cuba dans le plein exercice de son droit à l'autodétermination. Ces émissions bafouent les réglementations de l'UIT ainsi que les buts et principes de la Charte des Nations Unies. En outre, les réseaux sociaux ont été utilisés pour tenter de corrompre et de déstabiliser Cuba, comme cela a été le cas avec le réseau « ZunZuneo ». Les recommandations de l'UIT cherchent aussi à répondre au problème des courriers électroniques non désirés (pourriel), également mentionné dans le paragraphe 37 de la Déclaration de principes adoptée lors du Sommet mondial sur la société de l'information. Ces agressions contreviennent à la Constitution de l'UIT qui dispose que les TIC doivent être utilisées aux fins de faciliter les relations pacifiques et la coopération internationale.

64. **M. Alday González** (Mexique) dit que le Mexique prend acte des mesures prises par le Département de l'information pour faire plus avec des moyens toujours plus limités, en particulier son personnel hispanophone de la radio, de la télévision et du Centre d'actualités de l'ONU. Les actions dynamiques du Département destinées à intégrer de nouvelles technologies, ainsi que son entrée dans la sphère des médias sociaux ouvrent de nouvelles possibilités d'aide aux activités de l'ONU. Toutefois, le Département ne doit pas perdre de vue que l'essentiel de la population dans le monde recourt aux moyens traditionnels d'information sur l'ONU. Préoccupé par le fossé numérique croissant entre pays développés et pays en développement, le Mexique appelle tous les partenaires à aider à la réduction de celui-ci

conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement. L'égalité d'accès aux nouvelles technologies peut stimuler la prospérité nationale et offrir de meilleures perspectives économiques aux individus.

65. Étant donné l'importance de la parité des six langues officielles dans les médias et produits de communication de l'ONU, plus d'informations en temps réel devraient être disponibles en espagnol, deuxième langue la plus parlée dans le monde et deuxième langue la plus utilisée sur les pages Web et les réseaux sociaux. Pays hispanophone le plus peuplé au monde, le Mexique se tient prêt à contribuer à repérer et appliquer les moyens d'améliorer les initiatives du Groupe des Amis de la langue espagnole, créé par l'Argentine.

66. À l'approche du soixante-dixième anniversaire de l'ONU, le Département de l'information doit renforcer la coordination dans l'élaboration des messages et plans de communication sur les grandes questions du développement et du climat ainsi que sur les mécanismes de l'ONU en matière de gestion de crise et de règlement des différends. Il est également essentiel pour le Département de participer, s'il y a lieu, à la planification et au déploiement des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales. Cette coordination est indispensable à la sensibilisation et à la gestion des attentes que suscitent les Missions des Nations Unies; à cet effet, il serait souhaitable que ces missions puissent compter sur des fonctionnaires de l'information dûment formés.

67. La délégation du Mexique espère que le Département s'impliquera davantage dans le développement d'une culture de l'évaluation de manière à améliorer l'efficacité de ses produits et activités, tout en améliorant la coordination avec les Bureaux du porte-parole du Secrétaire général et du Président de l'Assemblée générale en vue d'assurer la cohérence et l'actualité des messages de l'ONU.

68. **M. Vidal** (Brésil) dit que la communauté internationale a vécu une révolution dans sa manière de communiquer et d'obtenir les informations. L'Organisation est aujourd'hui dotée d'une page officielle sur Facebook qui compte plus d'un million et demi d'abonnés, et bénéficie d'une forte présence sur les autres médias sociaux, comme Twitter et YouTube. Néanmoins, la grande majorité de la population mondiale manque toujours d'un accès à l'Internet. En

Afrique, seulement 19 % de la population utilisent l'Internet. Aussi le Département de l'information ne saurait-il manquer d'accorder son attention et des moyens aux modes traditionnels de communication.

69. La radiodiffusion constitue un moyen essentiel pour atteindre les habitants des zones reculées et rurales. Il conviendrait d'appuyer et de développer les initiatives comme le partenariat conclu entre la Radio des Nations Unies et la plate-forme de radio par téléphone AudioNow. Cette initiative permet aux gens privés de l'accès à l'Internet d'écouter gratuitement les émissions radiodiffusées de l'ONU en huit langues différentes, y compris en portugais, en composant un numéro local. Les émissions radiophoniques jouent également un rôle de consolidation de la paix dans les sociétés qui sortent d'un conflit.

70. Le Gouvernement brésilien appuie les centres d'information des Nations Unies, en particulier celui situé au Brésil. Au cours de ces dernières années, ce centre est devenu une source majeure d'information en portugais sur l'ONU, en particulier sur l'Internet. Son site Web a totalisé 1,71 million de visiteurs et près de quatre millions de visites dans les huit premiers mois de 2014. La page officielle Facebook de l'ONU en portugais, mise à jour par ce centre, a enregistré 70 millions de consultations sur la même période et compte aujourd'hui un nombre plus grand d'abonnés que les pages officielles de l'ONU en français, arabe et russe. Ces données confirment l'importance de la langue portugaise et la nécessité d'accroître le multilinguisme au sein de l'ONU. Le portugais est la langue la plus parlée de l'hémisphère Sud.

71. Il engage le Département à poursuivre le développement et l'amélioration des initiatives appuyant le multilinguisme et garantissant la diffusion des principes et actions de l'ONU dans les langues non officielles mais très répandues comme le portugais, le swahili, l'hindi et le bengali. Dans le cadre de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, le Brésil recommande fortement la participation du Département à d'autres initiatives de prévention du racisme et de lutte contre celui-ci, comme sa campagne pour la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale et ses actions sur les médias sociaux de prévention du racisme dans le sport. Le Département devrait continuer de jouer un rôle de pointe dans l'éducation des populations aux principes des droits de l'homme, de la tolérance et du respect. Il félicite le Département

pour sa couverture des événements de 2014 sur les questions relatives aux peuples autochtones.

72. **M. Hamed** (République arabe syrienne) dit que le Comité de l'information et le Département de l'information sont chargés de veiller à ce que le message de paix de l'ONU atteigne le monde entier, en particulier à une époque où les conflits et les problèmes transfrontaliers comme l'extrémisme et le terrorisme sont en augmentation. Les médias ont une grande incidence sur l'opinion publique et sont en mesure non seulement de rapporter les événements mais également d'influencer ceux-ci, voire de les provoquer. La délégation syrienne est préoccupée par certains médias partiaux qui ne respectent pas les normes de déontologie du journalisme, rapportent des faits inexacts au service d'intérêts politiques étriqués, et incitent au terrorisme et à la violence au lieu de promouvoir une culture de paix. L'ONU doit s'appliquer à utiliser exclusivement des sources d'information fiables, impartiales et non politisées.

73. Il salue le travail des journalistes qui traitent les faits de manière impartiale au péril de leur vie, en particulier dans les régions en proie au terrorisme, et dénonce le ciblage de ces journalistes, en particulier les actions abominables de l'EIIL. La délégation syrienne récuse la présentation des groupes terroristes les assimilant à une « résistance armée », par le porte-parole du Secrétaire général et d'autres représentants de premier plan de l'ONU, notamment la présentation du Front el-Nosra comme relevant de la « résistance syrienne armée », lequel Front est classé par le Conseil de sécurité comme groupe terroriste lié à Al-Qaïda.

74. Le Programme d'information spécial sur la question de Palestine doit obtenir davantage de moyens face aux violations continues des droits de l'homme perpétrées par Israël dans les territoires palestiniens occupés, notamment la construction du mur d'apartheid, la profanation et la destruction de lieux saints musulmans et chrétiens, et l'intensification des activités d'implantation de colonies. Le Département de l'information doit également parvenir à la parité entre les langues officielles de l'ONU et remédier aux lacunes du site Web arabophone. En outre, le Département peut grandement contribuer à promouvoir le dialogue et à favoriser la compréhension entre les cultures et les peuples.

75. La liberté d'expression est un droit universel qui doit être protégé mais elle ne saurait en aucune

circonstance être invoquée pour attaquer les croyances, la culture ou les lieux saints d'autrui. La délégation syrienne appelle au renforcement de la coopération avec le Département dans l'intérêt des objectifs de l'ONU, en particulier la fin du colonialisme et de toutes les formes d'occupation étrangère, la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, la réduction de la pauvreté et la réalisation du développement durable.

76. **M. Bitton** (Israël) dit que 2015 marquera le dixième anniversaire du Programme de communication sur l'Holocauste et les Nations Unies. La Mission permanente d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies a eu l'honneur de participer à l'événement de 2014 sur le thème « Apprendre sur l'Holocauste à travers l'art », qui a rassemblé des artistes de renom ainsi que des enseignants et élèves pour illustrer la profondeur de l'Holocauste par la danse, le cinéma, la littérature et la musique. Israël se félicite des multiples activités lancées par ce programme au Siège de l'ONU et dans le monde. Israël ne doute pas que ce programme continuera de recevoir les moyens voulus en vue de maintenir et d'étendre le champ de ses principales activités.

77. Israël continue de contribuer aux manifestations thématiques du Département qui cherchent à informer, éduquer et inspirer. Plus tôt en 2014, Israël a conclu un partenariat avec le Département pour organiser une célébration spéciale de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Israël attache une grande importance à ce genre d'événements et espère poursuivre sa coopération avec le Département et les autres États Membres à l'avenir.

78. Israël salue l'esprit d'ouverture avec lequel le Département intègre les nouvelles technologies de la communication comme Facebook et Twitter en vue d'atteindre des auditoires nouveaux et jeunes au niveau mondial. La délégation israélienne se félicite également de la participation constructive du Département au côté de multiples partenaires ainsi que de ses efforts continus tendant à faire avancer des partenariats et programmes novateurs.

79. Israël demeure préoccupé par le Programme d'information spécial sur la question de Palestine du Département, qui insiste sur un seul conflit particulier et propose, depuis son lancement, un récit partial, négatif et inexact. Compte tenu du mandat unilatéral qui a établi ce Programme, les représentants du Gouvernement israélien continueront de s'abstenir de

participer à ses séminaires tant que ne sera pas adoptée une démarche plus équilibrée. L'orateur réaffirme qu'Israël est disposé à participer à l'élaboration d'une résolution plus constructive et équilibrée en vue de prescrire les activités à venir. Cette résolution doit viser à promouvoir la paix, l'éducation, la tolérance, la compréhension mutuelle et la prévention de l'incitation.

La séance est levée à 17 h 55.